



Le Mercredi 26 Septembre 2018

MAIRIE DE PLOUGOURVEST - 29400

☎ 02 98 68 53 49 📠 02 98 68 55 89

E-mail : mairie.plougourest@wanadoo.fr

- Compte-rendu du Conseil Municipal -

Une réunion du Conseil Municipal s'est tenue à la Mairie, le Mercredi 26 Septembre 2018 à 19h00, sous la présidence de Jean JEZEQUEL, Maire, et en présence de tous les conseillers municipaux, sauf Jean-Yves MEVEL, Serge MER et Maryse MIOSSEC, absents excusés.

POINT SUR LES TRAVAUX

Monsieur le Maire débute le Conseil Municipal en nommant Joël CLOAREC, Secrétaire de Séance.

- 1/ Approbation du compte-rendu de la dernière réunion.

Le compte-rendu de la réunion du Jeudi 28 Juin 2018 est approuvé.

- 2/ Compte rendu des différentes commissions extra communales

Monsieur le Maire et les délégués ont fait le compte rendu des différentes réunions communales et intercommunales.

- 3/ Situation de travaux

Monsieur le Maire a fait le point sur les travaux en cours.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil, que la commune a obtenu le 1er prix du concours intercommunal des "Communes fleuries" 2018, et remercie les agents du service technique pour leurs implications dans leur travail.

Les travaux sur le terrain de foot principal sont achevés, reste le tracé à effectuer pour le premier match prévu le 21/10/2018. Les travaux de peinture (ravalement et peinture intérieure des vestiaires) sont finis et le système de chauffage installé.

A la salle de sports: le chauffage est installé.

Le programme de voirie 2018 a été réalisé par l'entreprise EUROVIA. Le service technique réalise actuellement avec l'entreprise LE FOLL, le "point à temps", indispensable pour maintenir en état les chaussées.

- 4/ Point sur la journée du patrimoine du 08 septembre

Simone LE BORGNE, adjointe au maire a fait le point de la journée du patrimoine axée sur la 2^{de} guerre mondiale. Elle remercie l'association Brest 44 ainsi que les élus pour leur contribution à l'organisation de cette journée. Une centaine de personnes ont assisté à cette journée très intéressante, dans un climat convivial.

- 5/ Point sur la rentrée scolaire 2018-2019

Monsieur le Maire et Christelle CORVEZ ont présenté la rentrée scolaire 2018 à l'école Notre Dame soit 120 élèves répartis en 5 classes.

- 6/ Eglise Saint-Pierre: Point sur le planning des travaux

Monsieur le Maire informe le conseil que les travaux de restauration sont terminés.

- 7/ Point sur la collecte sélective à fin août 2018

La commune a terminé la phase test pour la collecte sélective et donne de très bon résultats.

La collecte alternée, déchets ménagers - "container vert" et collecte sélective - "container jaune", continue.
Le Maire remercie la population pour son implication et son civisme, ce qui a fait la réussite de ce test.

8/ CCPL: Modification des statuts

Vu l'avis favorable du Conseil Communautaire réuni le 25 septembre, il est demandé aux communes membres de délibérer sur la modification des statuts de la CCPL pour 2 raisons :

- La prise de compétence optionnelle: action sociale d'intérêt communautaire
- La prise de compétence facultative sur le développement culturel: élaboration d'une politique culturelle à l'échelle communautaire

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Maire, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, décident d'approuver ces prises de compétences telles que développées.

- **9/ Syndicat des eaux de Pont An Ilis: rapport annuel 2017 sur le prix et qualité de l'eau**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le rapport dressé pour l'année 2017 par Philippe QUERRE, Technicien du syndicat, missionné pour contrôler le service d'exploitation en eau potable, délégué par voie d'affermage à SUEZ Eau de Saint Pol de Léon.

Ce rapport concerne la qualité et le prix de l'eau. Monsieur le Maire a également présenté l'évolution du nombre d'abonnés, les volumes d'eau importés du SMI de Landivisiau et facturés aux particuliers (soit 2.20€/m3) et le bon rendement du réseau: 82.7% pour 312 km de réseau.

Les membres du Conseil Municipal à l'unanimité décident d'approuver le rapport tel que présenté.

- **10/ Acquisition gracieuse d'une parcelle située à Traon ar vilin**

A la demande de la famille LE ROUX de Plougourvest et suite à l'exposé de Monsieur le Maire, les membres du Conseil Municipal, décident, à l'unanimité, d'acquiescer gracieusement la parcelle cadastrée AH N° 6 d'une superficie de 439m², située au lieu-dit Traon Ar Vilin. Les frais d'acte sont à la charge de la Commune.

- **11/ Questions diverses**

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux que le rapport d'activités 2017 du SDIS est consultable sur le site du SDIS29. Les membres du Conseil prennent acte du rapport 2017.

Séance levée à 20h10